

**DÉCLARATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BURUNDI ET PRESIDENT
EN EXERCICE DE L'UNION AFRICAINE AU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 81ème
SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

New York, 23 Septembre 2026

Au nom de Dieu Le Tout Puissant, Le Tout Miséricordieux,

- **Monsieur le Président de l'Assemblée générale,**
- **Monsieur le Secrétaire général,**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de
Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs,**
-

1. En tant que Président de la République du Burundi et Président en exercice de l'Union africaine, je voudrais, de prime abord, au nom du peuple burundais et de l'Afrique, féliciter Son Excellence Dr Khalilur Rahman, Président de l'Assemblée Générale des Nations Unies, pour son élection et lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de son mandat.
2. Je voudrais, à cette occasion, adresser mes chaleureuses félicitations et l'expression de ma profonde gratitude à Son Excellence Monsieur António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour l'engagement constant et le dévouement sans faille dont il a fait preuve tout au long de son mandat au service de la paix, de la sécurité et du développement durable dans le monde. Ses bons offices, exercés avec sagesse, humilité et détermination, ont permis de rapprocher les points de vue les plus divergents et d'apporter un soutien précieux aux nations, notamment aux pays du Sud, dans leur quête de stabilité et de prospérité.

Le Burundi, qui a toujours pu compter sur l'accompagnement bienveillant des Nations Unies, tient à saluer son leadership et son attachement indéfectible aux principes du multilatéralisme. Au moment où il s'apprête à

tourner cette page importante de sa vie, je lui souhaite, en mon nom propre et au nom du peuple burundais tout entier, plein succès dans ses nouvelles entreprises, ainsi qu'une bonne santé et un avenir empreint de sérénité et d'épanouissement.

Excellences Mesdames et Messieurs ;

3. Le thème de cette 81ème session « **Rétablir la confiance, gérer la transformation : une Organisation des Nations Unies au service de tous** » intervient à un moment où notre monde est confronté à des crises multiples, des agressions contre les États, des conflits armés internes attisés par l'extérieur, et des conflits expansionnistes causant la méfiance entre les États et conduisant à l'incapacité de la communauté internationale à régler ces crises par voie pacifique.
4. Dans ce contexte, une question fondamentale se pose : comment restaurer la confiance dans le multilatéralisme et faire en sorte que les institutions internationales répondent réellement aux attentes de tous les peuples ? Notre réponse est claire : **nous devons renforcer le multilatéralisme, réformer la gouvernance mondiale et placer la dignité humaine au cœur de notre action collective.**

Excellences,

5. D'abord la paix.

La paix est la source de tout bien. La paix dans nos cœurs, la paix dans nos sociétés, la paix dans nos pays.

Commençons par rétablir la paix dans notre enclos. Consolidons la paix dans nos pays respectifs, rétablissons la confiance entre nos peuples, redorons l'image de l'humanité dans notre entourage.

6. En cette année où le Burundi assure la présidence en exercice de l'Union africaine, nous sommes particulièrement conscients de la responsabilité qui nous incombe.

En tant que champion de l'Union Africaine sur l'agenda jeunesse, paix et sécurité, j'ai organisé cette année une fois de plus un dialogue continental des jeunes couplé avec l'agenda Femme paix et sécurité. J'ai senti lors de ce dialogue l'engouement des jeunes et des femmes pour créer une communauté de destin partagé dans l'esprit d'Ubuntu.

7. J'ai senti en ces jeunes la volonté de se connecter les uns aux autres et de vivre ensemble.

Mais, malheureusement, il y a encore des États qui empêchent leurs citoyens de vivre ensemble avec les autres peuples comme des frères.

Ils développent et entretiennent la xénophobie et l'intolérance.

Ils divisent par l'omission de mesures préventives et correctives, en avançant les niveaux de développement, tel est riche, tel est pauvre, créant ainsi un fossé entre les peuples sur la base de la richesse et de la possession matérielle.

Et sur cette base, ils en arrivent à se prendre pour des saints reprochant aux autres d'être inférieurs.

Comment pourrions-nous créer la confiance entre les États sans commencer par la connexion et la cohésion de nos peuples ?

Nous, les leaders, nous devons ressusciter en nous cet esprit d'Ubuntu, l'Ubuntu avec lequel Dieu nous a créés.

En effet, Dieu n'a pas créé un homme égoïste ; il a créé un homme d'Ubuntu, Ubuntu que je vois en toi et que tu trouves en moi.

L'Ubuntu est le dénominateur commun qui doit régénérer la confiance entre tous les humains.

Excellences,

8. En tant qu'Africain et porteur de la parole africaine en ce moment où j'assume la présidence tournante de l'Union africaine, je me dois aussi de le déclarer.

Nous sommes ici pour porter une conviction : l'Afrique doit être davantage écoutée, mieux représentée et plus étroitement associée aux décisions qui déterminent l'avenir de notre planète.

C'est cela qui doit créer la confiance entre l'Afrique et les autres continents, ainsi qu'avec les institutions internationales.

9. Nous ne voulons plus voir le Conseil des droits de l'Homme devenir un forum pour opprimer les pays sciemment choisis parce qu'ils défendent et se battent pour les intérêts de leurs peuples. Nous voulons voir ce Conseil œuvrer à la justice et à l'équité pour tous les États, sans distinction.
10. Le droit international des droits de l'homme se doit de s'appliquer, sans exception, à l'ensemble des États du monde, tant dans sa fonction correctrice que dans sa fonction d'encadrement.

Le Conseil des Droits de l'Homme ne peut être instrumentalisé par certains pays au détriment d'autres États, dès lors que tous les États Membres des Nations Unies jouissent d'un statut d'égalité souveraine.

Le Burundi tient à réitérer, avec constance, son opposition à l'imposition d'un 'Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi' qui lui a été désigné en dehors de tout dialogue et de toute concertation préalable.

11. Le Burundi est un pays responsable et respectueux des Droits Humains; il lutte depuis des décennies contre l'impunité, il fait respecter les droits et libertés de tous et assure la garantie de sécurité ainsi que celle de non-répétition des crimes qu'il a connus dans le passé.

Monsieur le Président,

12. L'Afrique entend être un acteur à part entière et non un simple observateur, appelé à applaudir des décisions à l'élaboration desquelles elle n'aurait pas été associée.

L'Afrique ne sollicite aucun privilège. Elle demande justice, équité et représentation.

Aussi réaffirmons-nous, avec force, la nécessité d'une réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin de permettre une représentation africaine permanente et une participation plus équitable du continent aux mécanismes de décision de la communauté internationale.

13. Dans cette perspective, le Burundi estime que les discussions sur les réformes doivent également porter sur la viabilité financière du système des Nations Unies, en renforçant la prévisibilité, la transparence et la soutenabilité de son financement.

Il ne serait pas cohérent de confier à l'Organisation des responsabilités toujours plus importantes sans lui garantir les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

Nous appelons donc les États Membres, surtout les plus nantis, à faire preuve de responsabilité et de solidarité afin de préserver la stabilité financière de l'Organisation.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

14. Dans cette dynamique de réforme, de renforcement et de consolidation de notre Organisation, le Burundi souhaite également contribuer au débat sur le processus de sélection du prochain Secrétaire Général des Nations Unies.

Dans le contexte international actuel, marqué par de profondes divisions géopolitiques et des défis croissants pour le multilatéralisme, ce processus doit être mené dans un esprit de transparence, d'ouverture et de responsabilité collective.

15. Le Burundi considère que ce processus doit être fondé avant tout sur les qualifications, l'expérience, l'intégrité, l'indépendance de jugement, la capacité diplomatique et l'aptitude à rapprocher les positions de tous les États Membres.
16. Nous avons besoin d'un véritable bâtisseur de ponts, d'une personnalité capable de dialoguer avec tous, de rapprocher les positions lorsque les divergences paraissent insurmontables, mais également de faire preuve de fermeté, de courage et d'indépendance lorsqu'il s'agit de défendre les principes de la Charte des Nations Unies et de faire prévaloir l'intérêt collectif.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

17. La paix demeure la condition première du développement. L'Union africaine est profondément préoccupée par la persistance des conflits et des crises qui continuent de provoquer des déplacements massifs de populations, de détruire les infrastructures et de priver des millions d'enfants de leur droit à l'éducation et à un avenir meilleur.

Nous accordons une attention particulière à la situation dans les Grands Lacs, au Soudan, au Sahel, en Somalie et dans toutes les régions confrontées à la violence et à l'instabilité.

18. Nous réaffirmons notre engagement en faveur de la recherche de solutions africaines aux problèmes africains, dans le respect du droit international et de la Charte des Nations Unies.

Nous appelons donc au renforcement du partenariat entre l'Union Africaine et l'Organisation des Nations Unies dans la prévention, la médiation et le règlement pacifique des conflits.

Le Burundi, fort de son expérience, continuera d'apporter sa contribution aux efforts de paix sur le continent.

19. Mais nous devons aller plus loin.

Comme décidé à Luanda lors de la 21ème session de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'union africaine, l'Afrique ne doit pas seulement apprendre à gérer les conflits ; elle doit renforcer sa capacité à les prévenir.

Nous appelons également la communauté internationale à soutenir davantage les mécanismes africains de paix et de sécurité, notamment par un financement prévisible et durable des opérations de paix dirigées par l'Afrique.

Monsieur le Président,

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

20. Je m'en voudrais si je prenais la parole devant cette auguste assemblée sans parler de la question de l'eau.

L'Union africaine a placé l'année 2026 sous le thème de la disponibilité durable de l'eau et de l'accès à des systèmes d'assainissement sûrs, afin de réaliser les objectifs de l'Agenda 2063.

Ce choix est particulièrement significatif car l'eau est la vie, l'eau est la santé, l'eau est la sécurité alimentaire, l'eau est l'énergie, l'eau est également, dans certaines régions, une question de paix et de stabilité.

21. Nous appelons donc à une mobilisation internationale renforcée en faveur de l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement, particulièrement dans les zones rurales et les communautés les plus vulnérables.

Nous invitons nos partenaires à considérer l'eau non seulement comme une ressource naturelle, mais comme un investissement stratégique dans la paix, la santé et le développement durable.

Excellences,

22. S'agissant du développement socio-économique, la réalisation des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 exige des moyens financiers à la hauteur des ambitions.

Or, de nombreux pays en développement font face à des contraintes budgétaires considérables, à des coûts de financement élevés et au poids de la dette.

Nous appelons donc à une réforme de l'architecture financière internationale afin de la rendre plus équitable, plus inclusive et mieux adaptée aux réalités des pays en développement.

Une telle réforme doit notamment permettre l'accès à des financements prévisibles, abordables, durables, indispensables à l'accélération de la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063.

23. Nous devons aussi rendre l'Afrique plus active.

Sur ce point, l'Afrique, forte de ses cinquante-cinq États et de plus d'un milliard quatre cents millions d'habitants, ne saurait demeurer à la marge des instances où s'élaborent les règles du commerce mondial.

Au nom de l'Union africaine, je réitère l'appel de notre continent en faveur d'une représentation pleine et équitable au sein de **l'Organisation mondiale du commerce** : ce n'est pas une faveur que nous sollicitons, mais une justice que nous exigeons et un gage de progrès pour le système commercial multilatéral tout entier.

Avec la Zone de libre-échange continentale africaine, notre continent a déjà démontré sa capacité à bâtir des règles et à intégrer des marchés ; il revient désormais à la gouvernance mondiale du commerce d'en tirer parti.

Mais, pour réussir, nous devons être plus résilients pour préserver l'environnement favorable à l'agriculture, source de vie et de sécurité alimentaire.

En effet, Monsieur le Président, le changement climatique frappe particulièrement les populations les plus vulnérables.

L'Afrique contribue peu aux émissions historiques de gaz à effet de serre, mais elle en subit déjà de lourdes conséquences.

Nous appelons donc à une solidarité internationale renforcée en matière d'adaptation, de financement climatique et de transfert de technologies.

24. La sécurité alimentaire doit devenir une priorité stratégique car aucun développement durable n'est possible lorsque des millions de familles ne disposent pas d'une alimentation suffisante et nutritive.
25. **En terminant**, je souhaite relever la question de la jeunesse, ce capital le plus précieux sur lequel l'ensemble de la communauté internationale peut et doit compter.
26. Je m'exprime aujourd'hui non seulement en ami convaincu des jeunes, mais aussi fort d'un constat lucide : notre jeunesse intellectuelle est devenue l'objet d'une convoitise soutenue, voulue et organisée de la plupart des nations les plus nanties, alors que sa vocation première devrait être de servir

ses parents, ses proches et la patrie, qui se sont tant investis pour sa formation.

De nombreux États africains consacrent des ressources considérables à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'entrepreneuriat, aux sciences, au numérique et à l'innovation.

Cependant, alors que nos nations africaines, à l'instar du Burundi, consentent ces sacrifices majeurs pour bâtir leur avenir, ces talents des jeunes sont prématurément attirés par des acteurs offrant de meilleures conditions matérielles et financières, affranchis de tout investissement préalable dans leur cursus.

Entendons-nous clairement : il est impératif d'établir un partenariat juste afin que nos pays reçoivent une contrepartie équitable pour les investissements consentis dans la formation de notre jeunesse.

27. Les autres actions que nous devons tous réaliser consistent également à donner aux jeunes une place réelle dans les processus de décision, de paix et de développement.

La jeunesse ne doit pas être considérée uniquement comme bénéficiaire des politiques publiques. Elle doit être intégrée en amont et en aval dans leurs processus de conception et de mise en œuvre.

C'est cela qui permettrait de créer un avenir certain et de redonner de l'espoir à cette jeunesse.

28. Ceci ressort des discussions lors de la 5^e édition du Dialogue continental sur la Jeunesse, la Paix et la Sécurité, qui s'est tenue à Bujumbura, du 10 au 12 août 2026, et qui a mis en lumière le lien existant entre l'eau, la paix, la prévention des conflits et le leadership inclusif des jeunes et des femmes. Il est ressorti des travaux de ce dialogue qu'il ne peut y avoir de paix durable en Afrique sans la participation pleine, effective et institutionnalisée de sa jeunesse.

Pendant trop longtemps, nous avons parlé de la jeunesse comme d'une génération appelée à prendre la relève demain.

Mais la jeunesse africaine n'est pas seulement l'avenir de notre continent, elle doit en être le présent.

29. Nous appelons donc à renforcer l'Agenda continental Jeunesse, Paix et Sécurité et à lui donner des moyens à la hauteur de ses ambitions.

Nous avons le devoir de créer davantage d'espaces permettant aux jeunes de contribuer à la prévention des conflits, à la médiation, à la réconciliation et à la consolidation de la paix.

En tant que Président en exercice de l'Union africaine et Champion de l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité, j'entends continuer à porter cette ambition.

30. Enfin, Excellences, Mesdames et Messieurs, parlant du Burundi, nous poursuivons avec satisfaction sa transformation économique et sociale dans le cadre de sa Vision Burundi 2040-2060.

Nous sommes déterminés à transformer notre agriculture, à développer nos infrastructures, à améliorer l'accès à l'énergie et à l'eau, à renforcer l'éducation et la santé, et à promouvoir un secteur privé dynamique.

Notre ambition est celle d'un Burundi émergent à l'horizon 2040 et développé à l'horizon 2060.

31. Nous invitons nos partenaires à accompagner cette transformation non seulement par des appuis multiformes, mais également par des investissements, le transfert de technologie, le renforcement des capacités et le développement de partenariats mutuellement bénéfiques.

La Vision 2040-2060 constitue désormais un cadre central de la planification du développement national.

32. L'Union africaine et les Nations Unies partagent une responsabilité particulière dans la construction d'un monde plus pacifique et plus juste.

Nous devons renforcer notre partenariat dans les domaines de la paix et de la sécurité, du développement durable, de la santé, du climat, de la jeunesse et de la gouvernance mondiale.

33. Le partenariat ONU-UA doit être fondé sur le respect mutuel, la complémentarité et une plus grande appropriation africaine des solutions aux défis du continent.

34. L'Afrique veut être un partenaire stratégique et un acteur à part entière du multilatéralisme, et non simplement un espace d'intervention de la communauté internationale.

35. Le Burundi, en assumant la présidence de l'Union africaine, fait le choix de l'unité, de la solidarité et de l'action. Nous faisons le choix d'une Afrique en paix. D'une Afrique intégrée. D'une Afrique qui se nourrit elle-même. D'une Afrique qui transforme ses ressources.

D'une Afrique qui donne à sa jeunesse les moyens de créer et d'innover.
D'une Afrique qui maîtrise son destin.

Et nous faisons le choix d'un multilatéralisme renouvelé, dans lequel chaque région, chaque peuple et chaque nation comptent.

36. Pour l'Afrique, nous voulons une Organisation des Nations Unies plus représentative, plus efficace et plus proche des peuples.

Nous voulons une Afrique davantage représentée au sein des instances de décision mondiales.

Nous voulons un partenariat mondial fondé non pas sur la dépendance, mais sur la solidarité, la responsabilité partagée et l'investissement dans l'avenir.

37. Au nom du peuple burundais et en notre qualité de Président en exercice de l'Union africaine, nous lançons un appel à tous nos partenaires : **« Faisons de cette période de transformation une opportunité de bâtir un monde plus juste, une Afrique plus forte et un avenir meilleur pour les générations futures. »**

38. Le Burundi et l'Union Africaine émettent le vœu que le débat de haut niveau de cette 81ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies, soit un départ pour un multilatéralisme consolidé, une Organisation des Nations Unies au sein de laquelle chaque Etat et chaque région comptent.

C'est le gage de stabilité, de plus de solidarité, de plus de bien-être et de développement durable sur notre planète.

Que vive la coopération internationale.

Que vive l'Union africaine.

Que vivent les Nations Unies.

Que Dieu vous bénisse, je vous remercie